

Séance du 20 août 2009

L'an deux mille neuf, le vingt août à 21 heures s'est réuni le conseil municipal à la Mairie de Gans sous la présidence de Laurent BELLOC, Maire.

Etaient présents : Mes BENQUET –DEVE -DEVILLARDS
Mrs DELOMBAERDE - DOUSSOU – GENEDES – LAFFARGUE – VIGNAUD - BELLOC

Etaient excusés : Me BALUTEAU - Mr GUIGNARD

Secrétaire de séance : Mr GENEDES

Date de convocation : 14 août 2009

DELIBERATION EMPRUNT TRAVAUX PRESBYTERE

Conformément à la décision lors du précédent conseil municipal, Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire de réaliser un emprunt pour les travaux de réhabilitation du logement du Presbytère. Pour ce type d'opération de logement social, le recours à la caisse des dépôts et des consignations est possible. Monsieur le Maire propose de contracter un prêt de 45 000 € sur 15 ans au taux de 1.85 % (indexé sur le livret A). L'annuité serait de 3 462 € pour un loyer annuel de 3 805.32 €. Après discussion, le conseil municipal charge Monsieur le Maire de procéder aux démarches administratives nécessaires à la réalisation de ce prêt.

Monsieur le Maire et les membres de la commission bâtiment présentent au conseil municipal l'avancement des travaux. Les chambres, salle de bain et WC sont terminées ; la mise en eau aura lieu dès remplissage de la cuve de gaz. Les travaux vont débuter dans la cuisine et la salle à manger. Le nettoyage des pièces est évoqué et la difficulté à le faire réaliser par l'agent d'entretien du fait de l'incrustation de la poussière dans les planchers. Monsieur le Maire soumet un devis de l'entreprise K2NETT qui est accepté à l'unanimité

DELIBERATION SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COMITE DES FETES ET A LA STE DE CHASSE

Le Comité des Fêtes et la Société de Chasse ont organisé depuis septembre 2008 un concours de belote mensuel à tour de rôle. Ces manifestations ont créé une animation au village avec une participation qui n'a cessé de croître. Un challenge récompense les meilleurs et plus fidèles participants. Monsieur le Maire remercie les présidents de ces deux associations pour cette organisation et propose au conseil municipal de voter une subvention exceptionnelle de 200 € qui est accordée à l'unanimité sauf Mr Delombaerde qui s'abstient en sa qualité de président de la société de chasse. La société de chasse prenant l'ensemble des frais, cette subvention sera versée à la dite association.

TERRAIN PRIOUL

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la vente du terrain face à la forge appartenant à Mr et Me Prioul. Ce terrain, situé dans la zone constructible, est vendu au prix de 15€ le m². Me Rapin étant intéressée par 1500 m², il resterait une parcelle d'environ 5000 m², superficie à confirmer. Monsieur le Maire a rencontré sur le terrain le 18 août dernier Me PRIOUL Bernadette, Me RAPIN Liliane et Mr REY Michel, géomètre, en indiquant que la commune serait éventuellement intéressée pour l'acquisition. Le Conseil Municipal n'étant pas au complet, Monsieur le Maire ne veut pas prendre de décision au cours de cette séance mais souhaite toutefois que les conseillers présents donnent un avis. Si l'achat du terrain devait se confirmer,

l'option d'un lotissement de 4 lots ressort de la discussion. Monsieur le Maire propose de demander les devis de viabilisation des terrains afin de fixer un prix final de vente et se déterminer sur l'achat ou non du terrain.

COMICE AGRICOLE DE BAZAS

Monsieur le Maire rappelle la date de la fête de la ruralité à Bazas le 29 août 2009 sur le site de la brèche. Un défilé de tracteurs et remorques fleuries, représentant les 13 communes du canton, démarrera depuis le hall polyvalent jusqu'à la brèche. Monsieur le Maire remercie le comité des fêtes pour son implication dans la réalisation du char et propose que la commune prenne en charge les repas du midi pour tous ceux qui ont participé à sa confection ainsi que pour les fifres et tambours. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

ENQUETE MULTIPLE RURAL

Monsieur le Maire rend compte du résultat de l'enquête sur la pertinence d'un multiple rural à Gans. Seulement 8 réponses sont parvenues en mairie sur plus de 90 foyers. La participation des habitants étant primordiale dans la viabilité de cette activité, le conseil municipal en déduit donc qu'une autre orientation doit être donnée au bâtiment de la forge. Une commission constituée par Mrs Doussou, Belloc, Me Benquet et un représentant des associations a pour mission d'étudier le devenir de la forge.

QUESTIONS DIVERSES

- le devis de l'entreprise Farbos pour la réfection de la zinguerie à la salle des fêtes est accepté pour un montant de
- monsieur le Maire rappelle la date du 06 septembre prochain pour le vide grenier et informe qu'il a pris un arrêté municipal autorisant le stationnement des exposants le long de la Route Départementale de la Place de l'église jusqu'au parking de la mairie.
- une date devra être fixée pour la mise en place des bancs, cendriers et supports poubelles.
- les travaux du presbytère se terminant, il est décidé de revendre le mobil-home.

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée

Les conseillers municipaux,

Le Maire,